



APPEL ^{W/A} MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 02 /AMI/MINADER/PADFA
II/RAF/STPR/SPM/2023

INTITULE DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPOTS DE RIZ ET 2 ENTREPOTS D'OIGNON).

NUMERO DE REFERENCE : B1IA0112

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

Les services de conseil comprennent l'étude technique pour *la mise en place de quatre (04) installation modernes de stockage/vente de riz et de l'oignon* auxquelles sera associée une installation différenciée de facilités connexes à ce type d'investissement dans chacune des installations modernes de façon à optimiser la préservation de l'environnement et la valorisation sociale de ces dispositifs (accès à l'eau, électricité, toilette, espace de garage/dépannage etc). Le consultant fournira également les éléments pour la *mise en place d'un circuit performant de distribution des produits du riz et de l'oignon (semences, produits brutes et transformés) sur les différents marchés ciblés et concurrentiels*.

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de quatre-vingt-dix (90) jours comprenant la préparation, la rédaction, et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires ainsi que la tenue des ateliers de validation.

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles¹.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC)**, expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

CRITERES ESSENTIELS :

Critères/Sous-critères	Poids
(i) Expériences générales du consultant	30
Nombre d'années d'existence	5
Nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'études techniques/ de faisabilité	15
Expérience dans la zone/région du projet	10
(ii) Expériences spécifiques du consultant	60
Expérience dans la réalisation des études de faisabilité/techniques dans le secteur agricole	25
Expérience dans la réalisation des études d'installation des entrepôts de stockage, de manutention et de commercialisation des produits agricoles	25
Expérience dans des études de faisabilité/installation des unités de stockage du riz et de l'oignon	10
(iii) Disponibilité du personnel qualifié	10
Capacité du consultant à disposer d'une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure exécution de la mission	10

LES CRITERES ELIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de **80 points sur 100** ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

LE CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET (MI) :

La Coordonnatrice Nationale du PADFA II invite les Consultant-firmes ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordonnatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires) ;
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : padfacameroun@gmail.com le 17 F.E.V. 2023 à 15 heures au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 20 F.E.V. 2023 à 15 heures.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@gmail.com; Cellule de Passation des Marchés le 20 F.E.V. 2023 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordonnatrice Nationale du PADFA II.

Elles devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/AMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SRM/2023 DU 17 F.E.V. 2023 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DE L'ETUDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPOTS DE RIZ ET 2 ENTREPOTS D'OIGNON) POUR LE COMPTE DU PADFA II »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Fait à Yaoundé le 08 F.E.V. 2023

